

BRÉSIL ET ARGENTINE : POLITIQUES AGRICOLES, POLITIQUES D'AJUSTEMENT ET COMPÉTITIVITÉ SUR LES MARCHÉS AGRICOLES ET AGRO- ALIMENTAIRES INTERNATIONAUX

Jean-Pierre BERTRAND
INRA-ESR
Guillermo HILLCOAT
IEDES université de Paris I, France

Le Brésil et l'Argentine ont rejoint le groupe de Cairns des exportateurs dits "loyaux". Ils se situent en effet parmi les pays qui soutiennent peu l'agriculture et même, dans le cas de l'Argentine qui la taxent. Ils font face à des difficultés de même nature : endettement, inflation et ralentissement de la croissance (surtout en Argentine), situation qui est à la base de leur rapprochement récent dans le cadre d'une politique d'intégration et de coopération.

Ces deux pays ont pourtant des comportements et des performances très dissemblables sur les marchés internationaux des produits agricoles et agro-alimentaires. Quels sont les facteurs de la compétitivité du Brésil et de l'Argentine ? Quels peuvent être les effets de leur politique commune d'intégration sur la position qu'ils occupent dans les échanges mondiaux ? Enfin, quels sont les effets des politiques d'ajustement menées par les deux pays dans les années 80 ?

FACTEURS COÛTS ET "HORS-COÛTS" DE LA COMPÉTITIVITÉ

La compétitivité, - capacité de conquérir, conserver et accroître les parts de marché - est en réalité un phénomène complexe. Mesurer l'évolution des parts d'exportation en volume ou en valeur ne renseigne que très imparfaitement sur les dynamiques en cours. Les différences de compétitivité entre le Brésil et l'Argentine s'expliquent non seulement par des avantages relatifs de coût (au niveau agricole et sur l'ensemble de la filière production-transformation-exportation et-ou importation des produits agro-alimentaires) mais aussi par de très nombreux éléments "hors-coûts", notamment de nature organisationnelle : recherche de la qualité et création de réseaux de commercialisation

stables, capacité à fidéliser sa clientèle, à adapter les politiques agricole et macro-économique aux conditions des marchés internationaux, actions volontaires de l'Etat pour maintenir ou améliorer les conditions générales de la compétitivité. Enfin, il faut souligner le rôle décisif des politiques macro-économiques, qui dans le contexte de crise que traverse cette région du monde, sont particulièrement importantes pour comprendre les fluctuations de la plupart des indicateurs que l'on peut construire pour représenter le niveau et la dynamique de la compétitivité. L'internationalisation des économies modifie les conditions d'élaboration des politiques agricoles et des politiques macro-économiques et la manière dont leurs effets se transmettent dans l'économie. Le taux de change, l'équilibre de la balance commerciale et le niveau des taux d'intérêt deviennent des variables de commande essentielles.

Rappels méthodologiques

Si l'on définit la compétitivité comme l'aptitude pour un pays à vendre ce qu'il produit, de multiples facteurs doivent être pris en compte.

Nous avons utilisé une série d'indicateurs : les parts de marché d'exportation et les soldes bilatéraux¹, l'indicateur d'avantage comparatif révélé proposé par Balassa et modifié par G. Lafay² et les indicateurs de taux de change réels qui permettent d'appréhender l'évolution de la compétitivité-prix³.

Globalement, le Brésil apparaît comme plus volontariste, il développe une stratégie active d'insertion dans les nouveaux créneaux ouverts ces dernières années sur les marchés internationaux, et pour cela n'hésite pas à soutenir son agriculture et son agro-industrie.

¹ Utilisation au niveau des branches agricoles et agro-alimentaires de la base *Chelem* du CEPII.

² CEPII, 1989. Lafay suggère un indicateur de contribution au solde commercial qui a la même structure logique que les indicateurs de spécialisation internationale mais qui tient compte d'une double pondération par le commerce extérieur total et la PIB (CEPII, 1989, p. 196).

³ Rapport des taux de change nominaux à une norme dite de "parité des pouvoirs d'achat" (PPA). Le taux de change réel d'un produit, d'une branche ou d'un agrégat permet de comparer le pouvoir d'achat des différentes devises. Il présente également l'intérêt, au niveau des branches, d'exprimer la compétitivité-prix des pays les uns par rapport aux autres.

L'Etat argentin a eu jusqu'à une période récente un comportement plus "prédateur", considérant l'agriculture comme un moyen de financement de ses activités et du reste de l'économie. Ici l'Etat laisse jouer les forces du marché et opère un prélèvement sur les exportations sous forme de taxes (et éventuellement d'un taux de change "vert" inférieur au change officiel). L'agriculture argentine parvient, malgré tout, la plupart du temps, à rester compétitive. Depuis le début des années 80, le Brésil comme l'Argentine ont développé des politiques d'ajustement structurel dont l'impact a été différent sur leur compétitivité agricole et agro-alimentaire.

La compétitivité-coût du Brésil et de l'Argentine

Il est utile de distinguer la compétitivité-coût (et la compétitivité-prix qui en découle) de celle qui renvoie à des éléments plus durables, la compétitivité structurelle telle qu'elle peut s'exprimer par des relations salariales et des formes de mise au travail ou des régimes fonciers particuliers.

Le Brésil et l'Argentine rencontrent des difficultés dans les années 80 : leurs exportations de produits bruts et de produits IAA deviennent plus instables. On notera que le Brésil a substitué une part importante de ses importations de produits agricoles grâce au développement de sa production : c'est le cas pour le blé et certains fruits tempérés. Seule l'Argentine parvient à conserver une place sur le marché brésilien, grâce aux accords d'intégration entre les deux pays. Les succès, quand ils existent, sont très localisés sur quelques créneaux. Les deux pays ont opté pour le développement du soja et une stratégie de remontée de filière. Une première appréciation de la compétitivité-prix montre que cette variable semble acquérir de l'importance pour le Brésil surtout à partir des années 80, alors qu'elle constitue pour l'Argentine un élément clef dès le début du processus de développement de la production. L'Argentine a un avantage-coût absolu sur le Brésil et les Etats-Unis, pour le blé, le soja et le maïs. Un raisonnement en termes de coûts relatifs fait apparaître un avantage argentin plus grand pour le blé et le maïs que pour le soja vis-à-vis du Brésil. Dans le cas de la comparaison Argentine - Etats-Unis, l'avantage relatif argentin est plus net dans le cas du blé et du soja. Enfin entre le Brésil et les Etats-Unis, l'avantage relatif américain se manifeste surtout pour le blé et dans une moindre mesure le maïs, alors que l'avantage relatif est clairement brésilien pour le soja. Au Brésil, le coût de production du soja se rapproche du coût américain dans sa structure, mais avec un poids beaucoup plus élevé des consommations intermédiaires en grande partie compensé par un très faible coût de la main-d'œuvre et du foncier. Comme au niveau de la transformation du

soja, les écarts de coût entre le Brésil ou l'Argentine et les Etats-Unis sont beaucoup plus faibles (la taille des usines, notamment les plus récentes, est pratiquement la même et les avantages de coût de la main-d'œuvre sont partiellement réduits par des coûts de transport et de manutention dans les ports, plus élevés qu'aux Etats-Unis), on comprend pourquoi les Etats-Unis ont dû commencer à faire entrer les produits du soja dans les programmes de soutien à l'exportation (à partir de 1988).

Les facteurs "hors-coûts" de la compétitivité et l'évolution de l'avantage comparatif

Le tourteau de soja brésilien a pu bénéficier de prix à l'exportation plus bas - ce qui explique sa pénétration sur le marché international - et la qualité offerte a un taux de protéine plus élevé. Le Brésil a su très intelligemment s'insérer sur les marchés internationaux, en utilisant le savoir-faire des firmes multinationales du négoce (et de ses propres firmes privées et publiques) et en sachant se substituer aux fournisseurs défaillants dans diverses situations. Il participe ainsi au détournement de l'embargo américain sur les exportations de grains vers l'URSS et s'installe durablement sur le marché soviétique des tourteaux de soja. Il pratique une politique de troc avec des pays pétroliers du Moyen-Orient, d'Amérique latine ou d'Afrique : huiles végétales ou tourteaux de soja et savoir-faire avicole contre pétrole, par exemple.

Dans le cas de l'Argentine, la politique envers les pays de l'Est européen et surtout l'URSS a été spectaculaire. Elle a permis à l'Argentine de trouver rapidement des débouchés considérables (entre 1980 et 1983) pour le blé, le maïs ou le soja, mais sans que cela se traduise par des flux permanents, consolidés par une action commerciale ou technologique particulière.

Le Brésil et l'Argentine ont des avantages comparatifs pour la production agricole et agro-alimentaire, encore peu stabilisés (surtout pour l'Argentine) : leur part de marché international plafonne désormais autour de 2 % pour l'Argentine et est retombée à 3,5 % pour le Brésil sur chaque marché agricole et agro-alimentaire pris globalement. Les deux pays ont clairement opté pour le développement d'un complexe d'activités autour du soja, avec une certaine avance du Brésil. Dans les deux cas, l'industrie a été fortement encouragée. Le développement de la production de blé au Brésil et la perte de compétitivité du blé argentin sont peu explicables par les seuls facteurs coûts, mais tiennent certainement aux effets du volontarisme politique, aux progrès techniques réalisés au Brésil et au contre-coup des politiques de soutien menées dans les pays développés dans le cas de l'Argentine.

Les deux pays ont sans aucun doute des atouts structurels. Il existe des surfaces disponibles et des réserves de productivité au Brésil. L'accord de coopération du Brésil avec le Japon pour la mise en valeur agricole de la région des Cerrados, vise à exploiter ce "gisement" de productivité. L'Argentine dispose d'une structure foncière dont le fonctionnement a été rendu particulièrement flexible par le développement de l'entreprise de travaux agricole (sous ses diverses formes).

COMPÉTITIVITÉ ET POLITIQUE DE L'ÉTAT

En fait, les facteurs coûts sont en grande partie modelés par la politique de l'Etat et la réponse que lui donnent les différents acteurs par leurs comportements et les structures qu'ils créent. L'écart entre la compétitivité potentielle (qu'expriment les avantages-coûts) et la compétitivité effective (mesurée notamment par les parts de marché ou les avantages révélés) peut être en partie expliqué par les caractéristiques fondamentales des politiques agricoles et macro-économiques : plus volontaristes au Brésil, davantage adaptatives en Argentine.

La politique agricole au Brésil : la construction des avantages comparatifs

Depuis le début des années 60, on assiste à une vaste restructuration de l'agriculture et du système alimentaire brésilien : les productions se déplacent, de nouveaux producteurs apparaissent - et, dans les années 80, de petits et moyens producteurs -, des régions entières sont remodelées par le développement des transports et de l'agro-industrie. Cette transformation majeure est le résultat conscient, délibéré des politiques agricoles et macro-économiques. Elle est aussi le résultat d'une insertion toujours plus grande du Brésil sur les marchés internationaux des capitaux, des technologies et des produits agricoles et agro-alimentaires. L'Etat brésilien a construit progressivement des avantages comparatifs grâce à une politique volontariste de crédit et de prix. Elle visait un développement conjoint de l'industrie et de l'agriculture dans certaines régions et pour certains produits soigneusement sélectionnés. Le développement à marche forcée du complexe soja est représentatif de cette orientation. Trois piliers définissent le mode d'intervention de l'Etat dans l'agriculture : la politique de crédit et la fixation des prix minima, l'action sur le commerce extérieur et le taux de change et la régulation des marchés du travail. Le moteur véritable de la politique agricole a été la politique de crédit subventionné. Elle a connu son apogée en 1980 pour les crédits finançant les coûts de production et de commercialisation et en 1976 pour les crédits d'équipement. Depuis le début des années 80, le crédit se raréfie

et devient plus cher. A partir de 1984, son coût est totalement indexé sur l'inflation. Ainsi le taux de subvention du crédit à l'agriculture rapporté à l'inflation va sensiblement diminuer à partir de cette date.

Face au rationnement du crédit et aux difficultés qui s'accumulent sur les marchés internationaux, les prix de soutien acquièrent un rôle plus important de même que les mécanismes correcteurs classiques (stockage et importations stabilisatrices). La compétitivité est dès lors conditionnée par le niveau réel des prix de soutien et par le coût croissant du transport et du fonctionnement des infrastructures de commercialisation. Dans ce contexte, le taux de change devient le facteur clef.

La relance de l'agriculture pampéenne

Après une longue période de stagnation, l'agriculture pampéenne connaît un véritable boom dans les années 70 et 80. Plusieurs facteurs structurels de modernisation sont intervenus successivement. Ils concernent essentiellement les activités situées en amont de l'agriculture. La motorisation de l'agriculture à l'aide d'instruments et d'équipements modernes ont permis d'augmenter la puissance par hectare et d'effectuer le labour et la préparation des sols à temps et de façon précise. Les innovations dans les semences, notamment l'utilisation des hybrides pour le maïs, le sorgho et le tournesol, l'incorporation d'un nouveau germoplasme pour le blé et la diffusion d'un ensemble de moyens et procédés techniques pour le soja ont entraîné une spécialisation de la production de grains. Une large diffusion de produits phytosanitaires, de pesticides et surtout d'une gamme complète d'herbicides et de nouveaux procédés d'application (en particulier dans la culture du soja), qui se répandent peu dans les autres cultures. Une amélioration des installations de stockage et de séchage des grains, qui permet de rendre plus flexible le moment de la récolte et de mieux contrôler les conditions d'humidité des grains. Une amélioration de la gestion des exploitations : de nouveaux comportements et de nouvelles formes d'organisation se développent en fonction des changements dans la structure de la propriété et de l'apparition d'entreprise de travaux et de services agricoles. Le sous-traitant de travaux agricoles, le *contratista*, propose un "contrat de services". Il s'agit d'une entreprise capitaliste, très souvent de caractère familial disposant d'équipements adaptés. L'entreprise de travaux permet une rotation plus importante des machines et des outils, ce qui augmente la rentabilité des investissements. En outre, elle devient de plus en plus un "contractant de services-fermier", qui loue des terres sous des formes et statuts divers. A ce titre, il joue un rôle important dans l'extension des surfaces cultivées et dans la diffusion de la pratique de la double culture (blé/soja ou blé/tournesol).

La politique macro-économique en Argentine : un biais anti-agricole

En Argentine, la politique macro-économique privilégie depuis les années 30 le développement de l'industrie, avec un fort biais "anti-agricole". La taxation des exportations agricoles, l'existence d'un taux de change pénalisant l'agriculture ont été les instruments utilisés pour financer les dépenses publiques et la croissance du parc industriel. Le retour vers l'agriculture sous forme de crédit ou de soutien à l'industrie d'amont a été très limité. Après 1976, les taxes seront supprimées un court moment, mais le retard du taux de change continue de pénaliser l'agriculture, d'autant plus qu'un dollar "vert" (de parité plus faible) est instauré. Dans les années 80, les taxes sont rétablies pour faire face à un déficit public croissant. Mais la conjoncture défavorable sur les marchés internationaux va contraindre le gouvernement à les diminuer. Le différentiel de taxation au profit de l'industrie devient la règle et l'Argentine adopte un comportement adaptatif par rapport à des marchés internationaux de plus en plus fluctuants. Pour le blé, le maïs ou le soja, l'Argentine n'a guère les moyens d'imposer ses prix, mais cherchera en plusieurs occasions à s'insérer dans des créneaux laissés vacants par ses concurrents. Les taxes sur les grains ont varié de 3,6 % à 47 % tandis que l'écart entre le taux de change réel et le taux de la parité théorique, ou celui du marché parallèle, connaissait de plus fortes variations : 2 % en 1962 et 118 en 1980. La taxation des grains depuis 1960 a été ainsi le résultat des prélèvements appliqués sur les exportations et de la surévaluation de la monnaie nationale. Ces deux facteurs ont agi ensemble ou alternativement mais ont toujours pénalisé le secteur.

**POLITIQUES D'AJUSTEMENT
ET PROCESSUS D'INTÉGRATION**

L'indexation des prix agricoles au Brésil

Les gouvernements brésiliens successifs ont cherché à limiter les effets du rationnement du crédit et des tendances inflationnistes en mettant en place un système d'indexation des prix payés aux agriculteurs. Bien entendu, toute la difficulté consistait à indexer les éléments de coûts, éviter une hausse excessive des prix alimentaires et maintenir la compétitivité externe du secteur.

Depuis le début des années 80, la hausse des prix minima d'un certain nombre de produits de base - censée compenser la diminution du volume réel de crédit subventionné - a provoqué une augmentation importante de l'offre des produits de base (riz, maïs et

haricot) qui a conduit le gouvernement à intervenir davantage pour réguler les marchés, soit par le stockage, soit par le recours à l'échange international. Le gouvernement tente aussi, depuis 1987, de définir les prix minima de manière pluriannuelle. Il a adopté un système d'indexation parallèle des prix et des remboursements fondé sur l'évolution des obligations du Trésor public. Ces mécanismes deviennent particulièrement difficiles à gérer lorsque l'inflation s'accélère. Quel indicateur choisir pour indexer les prix des produits et ceux des intrants, et notamment les remboursements des emprunts ? De multiples conflits ont opposé les producteurs et l'Etat sur cette question au cours des dernières années. L'adoption d'une indexation généralisée depuis deux ans des prix des produits agricoles de base, et notamment des grains, explique certainement le maintien de l'offre agricole, mais pose de redoutables questions sur les prix alimentaires, mais aussi sur les prix relatifs produits agricoles - intrants.

L'épisode du plan Cruzado montre bien toute la difficulté et les enjeux de ces politiques. Un très faible accroissement du pouvoir d'achat des bas revenus - en mars 1986, le salaire minimum a augmenté en valeur réelle d'environ 5 % - a suffi à élargir dans des proportions importantes les marchés intérieurs des produits agricoles et agro-alimentaires et a entraîné du même coup une chute importante des surplus exportables. En 1986, les exportations de viandes de volailles ont ainsi diminué de 18 %, leur consommation s'est accrue de 118 %. Une évolution identique s'est produite pour l'huile de soja et bien d'autres produits. Au total près de 2 milliards de dollars ont été "soustraits" de l'exportation cette année-là. Il y a bien un rapport étroit au Brésil entre la compétitivité externe de l'agriculture et du complexe agro-alimentaire et la dynamique du marché intérieur qu'une répartition plus équitable du revenu permettrait d'élargir dans des proportions considérables.

Vers une diminution de la pression fiscale en Argentine ?

En Argentine, la dynamique est très différente. Depuis les années 40, le déficit fiscal chronique, le contexte de "répression financière" (contrôle des taux d'intérêt et des mouvements de capitaux) et le prélèvement sur l'agriculture forment une "structure" d'intervention publique difficile à remettre en cause. Les politiques d'ajustement cherchent à s'y attaquer, en proposant notamment la libéralisation financière, la dérégulation des marchés des capitaux et une réforme fiscale de grande ampleur. L'ouverture vers l'extérieur devrait, dans ce cadre, s'accompagner d'une disparition des taxes à l'exportation des produits agricoles. Ce

programme a rencontré d'énormes difficultés. Divers facteurs expliquent cet échec : certains sont liés à la situation d'endettement et au prélèvement qu'elle entraîne, d'autres sont plus directement explicables par l'opposition des organisations professionnelles, notamment agricoles. Dès lors, la compétitivité du secteur agricole va dépendre étroitement de l'évolution de la conjoncture internationale et de la variable taux de change qui devient le principal moyen de maintenir la compétitivité-prix. Les taxes sur les exportations sont alors ajustées au plus près, pour maintenir un niveau "raisonnable" (du point de vue de l'Etat) de ressources fiscales. Comme le gouvernement engage timidement une réforme de la fiscalité (mise en place de la TVA), la transition s'avère particulièrement délicate.

Il est certain que les autorités argentines ne peuvent pas compter indéfiniment sur les rentrées fiscales prélevées sur l'agriculture. Le risque serait de contrecarrer les effets de la politique de change. Et cela d'autant plus qu'à partir du mois d'avril 1990, on constate une accalmie sur le marché des changes tandis que l'inflation bien que ralentie n'a pas cédé, ce qui ne peut qu'entamer la rentabilité du secteur exportateur.

Constatant l'évolution divergente du dollar et des prix, et donc des coûts de production, le gouvernement a décidé de renouer avec sa promesse de diminution des taxes à l'exportation. Le 19 mai 1990, il annonce la baisse des taux sur le blé de 15 % à 9 % et promet une réduction d'un point supplémentaire pour chaque accroissement de 250 000 hectares au-delà de 6,5 millions d'hectares emblavés attendus. Il s'agit là d'une nouveauté qui consiste à lier le niveau des taxes à l'offre des producteurs. Le 4 août, le ministre de l'Economie diminue encore les taxes de 50 % sur les cultures d'été (maïs, soja, sorgho et tournesol) ce qui veut dire qu'il abandonne l'équivalent de 160 à 170 millions de recettes fiscales. Le taux pour le soja passe à 13 % et pour le maïs de 17 % à 8 % (cela revient en fait à une majoration des marges brutes de 20 % pour le maïs, de 33,3 % pour le soja et 41,6 % pour le sorgho).

La politique d'intégration

Le programme d'intégration engagé entre les deux pays (et qui pourrait s'élargir à d'autres pays du cône sud, Uruguay et Chili notamment) est-il en mesure de leur permettre de surmonter certaines de leur difficultés ?

Leurs échanges réciproques ont incontestablement été stimulés par les nombreux protocoles signés depuis 1986, notamment dans le domaine agro-alimentaire. Les échanges de blé de l'Argentine vers le Brésil devraient s'accroître légèrement. Un contrat à long

terme fixe le niveau d'importation de blé argentin du Brésil. Le protocole "blé" devra gérer le conflit potentiel entre les producteurs brésiliens, qui souhaiteront continuer à produire, et les producteurs argentins, en principe plus "efficaces" dans cette branche, mais dont la compétitivité dépend, en fin de compte, du prélèvement effectué par l'Etat argentin.

Le Brésil n'abandonnera pas sa production de blé et ses producteurs. Le gouvernement Collor, tout en proposant une privatisation progressive de la commercialisation interne du blé, va mettre en place un système de protection aux frontières et renforcer la garantie au niveau des prix de soutien agricoles.

Le Brésil et l'Argentine se sont engagés au GATT dans le groupe de Cairns qui défend une position radicale en matière de soutien de l'Etat à l'agriculture et souhaite la disparition de toutes les subventions. A première vue, cette position ultra-libérale paraît logique compte tenu du faible soutien dans son ensemble de la production agricole brésilienne (surtout depuis le début des années 80) et de la taxation permanente opérée par le gouvernement argentin. Pourtant, les conséquences d'une libéralisation du commerce international sont loin d'être nécessairement positives pour les deux pays. La plupart des études montrent, par exemple, que le rééquilibrage de la protection dans la CEE pourrait se faire au profit des productions européennes d'oléo-protéagineux. Le Brésil et l'Argentine, qui ont été les principaux bénéficiaires de la politique d'ouverture de l'Europe, pourraient s'en trouver pénalisés.

D'autre part, il est clair que l'instabilité du taux de change, des prix du pétrole et des matières premières agricoles et agro-alimentaires rend très difficile une négociation "raisonnable" au GATT. Ce qui est en cause, au travers des subtiles discussions techniques sur l'accès au marché ou la diminution des subventions à l'agriculture, c'est bien sûr le partage du revenu au niveau mondial pour les producteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BAULANT C., 1988. *Taux de change réels, niveaux d'industrialisation et normes de change*. Université Paris X, Nanterre.
- BERTRAND J.P. et al. (x), 1988. *Le monde des oléo-protéagineux : politiques des Etats et stratégies des acteurs*. Economica, Paris.
- BERTRAND J.P.; avril 1980. "Les trois grands axes de la politique agricole brésilienne : modernisation de l'agriculture, développement du commerce extérieur et de l'agro-industrie." *Problèmes d'Amérique latine*, n° 4567-4568, La Documentation française, Paris.

- BERTRAND J.P., oct.-déc.1985. "Modernisation agricole et restructuration alimentaire dans la crise internationale". *Tiers-Monde*, n° 104, pp. 80-99.
- CAVALLO D. et DADDONE A., 1989. *El impacto de las políticas macro-económicas sobre el sector agropecuario con ejemplos de la experiencia argentina*. IIERAL, Buenos Aires.
- CEPII 1989. *Commerce international : la fin des avantages acquis*. Economica, Paris.
- CFP. juillet 1989. "Os Efeitos das Políticas Macro-económicas sobre a Agricultura". Coleao Analise et Pesquisa, vol. XXXVII.
- CHARVET J.P., 1989. *La guerre du blé*, Economica, Paris.
- GRAZIANO da SILVA J., 1982. *A modernização dolorosa*. Zahar, Rio de Janeiro.
- IICA 1989. *Os Desafios da Agricultura Brasileira nos Anos 90. Da Crise macroeconômica ao crescimento auto-sustentado*. Brasília.
- IICA 1988. *Ajuste macroeconômico y sector agropecuaria in America Latina*" Buenos Aires.
- KAGEYAMA A.A. et al., 1987. *O Novo Padrao Agricola : do Complexo Rural ao Complexos Agro-industriais*. Unicamp, Campinas.
- LAFAY G., 1990. "La mesure des avantages comparatifs révélés." *Economie Prospective internationale*, n° 41, 1^{er} trimestre, pp. 27-43.
- LOPES, M. R., 1988. "As Organizaões Políticas dos Produtores e o novo Equilibrio de Foras na Formulaaõ de politica Agricola no Brazil". *Rev. Econ. Sociol. Rural*, n° 26 (2), pp. 147 155, Brasilia, avril-juin.
- OBSCHATKO E.S. de-, 1988. *La transformación económica y tecnológica de la agricultura pampeana (1950-1984)*. Ed. Culturales Argentinas, Buenos Aires.
- ORTMANN G.F., 1986. *Comparative costs in Agricultural Commodities among major Exporting Countries*. "ESO, 1325, Dep. of Ag. Economics, The Ohio State University, Columbus.
- REGUNAGA M., 1988. "The competitiveness of Argentina grain production in the world market". in *The Argentine agricultural economy*, XX^e International Conference of Agricultural Economists, AEEA, Buenos Aires.
- RESENDE G., nov. 1987. *Ajuste Externo e Agricultura no Brazil 1981-1986*. IPEA/INPES.
- STURZENEGGER A.C. et al., 1988. "A comparative Study of the Political economy of agricultural pricing Policies". *Argentine report*, World Bank, Washington.
- WORLD BANK septembre 1981. *A Review of Agricultural policies in Brazil*. Report n° 3305-BR.